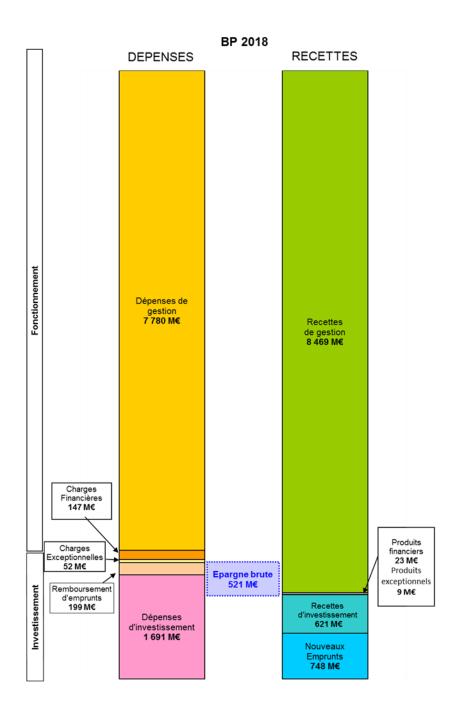
# Budget primitif 2018 de la collectivité parisienne

Présentation synthétique pour les citoyens

# Le projet de budget primitif 2018 de Paris

### L'équilibre général

Le BP 2018 se caractérise par un niveau élevé de dépenses d'investissement à 1 691 M€ (1 690 M€ en 2017) qui traduit la poursuite de la mise en œuvre du programme d'investissement de la mandature (PIM). Près d'un tiers de ces dépenses est financé par l'épargne brute dégagée en fonctionnement (30,8 %), à hauteur de 521 M€. À cette épargne brute s'ajoutent 621 M€ de recettes d'investissement, portant la capacité de financement des investissements à 1 142 M€ au total, ce qui correspond à 67,5 % des dépenses d'investissement avant amortissement de la dette. L'autorisation d'emprunt est fixée à 748 M€.



## Les chiffres-clés

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 milliards d'euros (dépenses réelles).

La masse budgétaire d'investissement (CP) s'élève à 2,7 milliards d'euros, dont 1,7 milliard d'euros de dépenses réelles d'investissement, hors remboursement d'emprunt. Les autorisations de programme nouvelles s'élèvent à 1,6 milliard d'euros.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en M€)			
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 864	7 980	+1,5%
Dépenses réelles de fonctionnement hors péréquation	7 318	7 404	+1,2%
CHARGES DE PERSONNEL	2 335	2 437	+4,4%
Dont masse salariale, hors statut de Paris et hors décharges de classe	2 308	2 333	+1,1%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	781	816	+4,4%
Hors statut de Paris et hors effets de périmètre		779	-0,4%
AIDE SOCIALE (Enfance, personnes agées et handicapées) y compris PCH et APA	871	870	-0,1%
RSA (allocation)	360	357	-0,8%
CONTRIBUTION AU CASVP	353	350	-0,9%
SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE DE FRANCE	382	385	+0,8%
CONTRIBUTION A LA PREFECTURE DE POLICE	289	217	-24,7%
Hors statut de Paris		289	+0,2%
CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DE PARIS AU FNGIR	898	898	+0,00%
CONTRIBUTION AU SYCTOM	103	102	-0,7%
PEREQUATION	546	576	+5,4%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	288	296	+2,5%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en M€)			
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 358	8 501	+1,7%
PRODUIT DE LA FISCALITE	5 853	6 081	+3,9%
DOTATIONS	651	624	-4,1%
DOTATION TICPE ET FMDI	259	259	+0,0%
REDEVANCES ET PRESTATIONS DE SERVICE	485	515	+6,2%
EXCEDENTS DE ZAC	103	72	-30,3%
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS	33	32	-2,3%
EPARGNE BRUTE (écart Recettes - Dépenses) en M€	494	521	5,4%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en M€)			
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT  RECETTES D'INVESTISSEMENT (en M€)	1 690	1 691	+0,0%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	601	621	+3,4%
En M€: ENCOURS DE LA DETTE BANCAIRE ET OBLIGATAIRE AU 01.01.2017 / 01.01.2018	4 928	5 523	+12,1%
ENCOURS DE DETTE TOTAL AU 01.01.2017/ 01.01.2018	5 159	5 716	+10,8%
MONTANT DE L'AUTORISATION D'EMPRUNT	793	748	-5,6%
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	197	199	+1,1%
EFFECTIFS REGLEMENTAIRES (BS 2017 - BP 2018, hors budgets annexes)	48 406	50 287	+1881

En 2018 : 1 898 postes pour la réforme du statut de Paris et -17,5 redéploiements nets hors réforme du statut de Paris.

En 2018, la réforme du statut de Paris impacte la masse salariale à hauteur de +79,7 M€, les dépenses de fonctionnement (hors masse salariale) à hauteur de + 31,2 M€. La contribution à la Préfecture de Police diminue en regard de 71,2 M€. Enfin, 41,2 M€ de recettes nouvelles sont inscrites au titre des fourrières.

# La répartition par politique publique

